



En guise de préambule aux numéros 201, 202, 203

Alain Ducouso-Lacaze

DANS **DIALOGUE** 2013/4 n° 202 , PAGES 3 À 6
ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 0242-8962

ISBN 9782749239712

DOI 10.3917/dia.202.0003

Date de mise en ligne : 21/11/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-dialogue-2013-4-page-3?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Liminaire

En guise de préambule aux numéros 201, 202, 203

ALAIN DUCOUSSO-LACAZE

La revue *Dialogue* s'intéresse depuis longtemps aux évolutions de la famille. Au fil de ses numéros elle a accompagné le travail des professionnels et des chercheurs qui ont tenté de penser ces transformations au fur et à mesure qu'elles se produisaient. L'ouverture aux différentes approches des sciences humaines a toujours prévalu et elle nous paraît plus que jamais d'actualité. D'une part, la famille continue de se transformer, dans ses formes les plus manifestes, mais également dans son « écologie » ; d'autre part, il paraît difficile de dire aujourd'hui que nous avons totalement pris la mesure de ces transformations. Des questions demeurent, de nouveaux objets de recherche émergent, même si l'ombre de la famille dite « classique » tend à rester un modèle de référence.

Les numéros 201, 202 et 203 de *Dialogue* abordent ce thème de la transformation de la famille en se centrant sur la notion de lien. Il est question de ce qui change et ne change pas dans les liens familiaux. Ce questionnement est abordé à partir d'une double perspective présente en sciences humaines : une perspective socio-anthropologique et une perspective psychanalytique. La première ouvre sur des questions sociétales, juridiques et politiques. La seconde pose la question du devenir du sexuel, en tant qu'organisateur du psychisme et du lien dans un contexte de transformations sociales.

Alain Ducoussou-Lacaze, professeur de psychopathologie, université de Poitiers, laboratoire CAPS (EA 4050) ; ducoussou-lacaze@wanadoo.fr

Perspective socio-anthropologique

On peut penser l'évolution récente de la famille à partir d'une série de disjonctions entre des termes que le modèle dominant dans notre histoire récente avait articulés, voire soudés. Ces disjonctions résultent aussi bien de l'évolution des mœurs, de la tendance à l'individualisme, que des progrès de la médecine en matière de procréation et de contraception. Une des premières aura été la disjonction du lien d'alliance et du lien de filiation qui, dans la pratique, se traduit par une disjonction entre la conjugalité et la parentalité. Ainsi des adultes sont parents des mêmes enfants alors qu'ils n'entretiennent plus de relation conjugale. Parfois même, ils n'en ont jamais eu (cas des homosexuels qui se mettent d'accord pour faire un enfant par « insémination artisanale »). Dans ce dernier cas de figure, leur relation, qui n'est pas conjugale, est alors présentée comme reposant sur un projet parental commun.

Avec les progrès de la médecine dans le domaine de la contraception, d'autres disjonctions ont vu le jour. Tout d'abord la sexualité a été disjointe de la procréation. Puis, avec les progrès de l'aide médicale à la procréation, la scène de la conception a été disjointe de la scène sexuelle. Un pas de plus, et la procréation a été disjointe de l'hétérosexualité : les couples homosexuels qui s'engagent dans la procréation (recours à l'IAD¹ ou coparentalité) reprennent cette disjonction à leur compte, témoignant du fait qu'avoir une sexualité infertile par nature n'empêche plus (n'interdit plus ?) de procréer ou de devenir parent. D'un point de vue sociologique et anthropologique ces pratiques réalisent une déssexualisation et une décorporisation de la reproduction. Une disjonction subsume les précédentes, c'est la disjonction entre le processus biologique de l'engendrement et la parenté. Dans toutes ces situations, le principe anthropologique « les parents sont ceux qui ont engendré les enfants » est de plus en plus interrogé.

D'un point de vue sociologique et anthropologique, cette évolution pose deux séries de questions. La première série concerne l'institution de la parenté : Qu'est-ce que le lien de parenté aujourd'hui ? Sur quoi se fonde-t-il ? Qu'est-ce qu'un père ? Qu'est-ce qu'une mère ? Qu'est-ce que le lien fraternel ? Y a-t-il une nouvelle place pour les grands-parents, ou la génération précédente ? Si l'engendrement et les liens « de sang » ne sont plus le principe organisateur de notre système de parenté, alors c'est à la fois la référence au biologique, à l'hétérosexualité et à l'identité sexuée qui a perdu de son évidence. Dans ce contexte, selon quelle conception du lien de parenté caractérise-t-on l'inceste et son interdit ? Comment envisager sa transmission ? Ces interrogations ont des conséquences sur les plans politique et potentiellement juridique, comme en témoignent les débats sur l'homoparentalité et sur la légalisation du lien beaux-parents/beaux-enfants. Le fait que le politique, prenant acte de ces transformations de notre système de parenté, ait légiféré le « mariage pour tous » oblige

1. IAD : insémination avec donneur

à interroger les principes par lesquels, aujourd'hui, on définit l'alliance mais aussi plus généralement la parenté. Autre illustration : l'abrogation de la loi qui faisait entrer la notion d'inceste dans le code pénal a amené le Conseil constitutionnel à souligner que la définition de l'inceste reposait sur une conception incertaine de la famille... et des liens de parenté.

La deuxième série de questions concerne l'expérience de la parentalité. Comment les adultes engagés dans ces nouveaux types de famille construisent-ils leur expérience de la parentalité ? Sur quelles références instituées eux et leurs enfants s'appuient-ils pour construire l'expérience d'un lien familial ? Dans un premier temps la notion de désinstitutionnalisation a semblé pouvoir rendre compte du mouvement à l'œuvre dans ces nouveaux types de lien, comme si désormais le lien familial vécu pouvait se passer de toute référence à l'institution. Mais est-ce possible ? La fin de la référence unique à un système de parenté n'est certainement pas la fin de la référence à toute institution du lien de parenté.

Perspective psychanalytique

Ces différentes questions seront reprises dans les articles adoptant le point de vue psychanalytique, c'est-à-dire se centrant sur la dimension inconsciente du lien. Il s'agira alors de se demander si les transformations dont rend compte la perspective socio-anthropologique affectent la part et les processus inconscients qui se déploient au cœur des liens familiaux. Ainsi deux exigences essentielles seront respectées. La première est de ne pas confondre les niveaux de discours, discours socio-anthropologique et discours psychanalytique. La seconde est d'avoir présentes à l'esprit les spécificités des objets de chacun des discours : le social, la parenté et les systèmes de parenté d'un côté ; les liens intersubjectifs dans leur dimension inconsciente de l'autre.

Du point de vue des processus inconscients, on peut s'interroger sur la signification des disjonctions nommées ci-dessus. En effet, tout être humain naît de la rencontre entre le corps d'une femme et d'un homme ou de la rencontre entre des gamètes mâles et des gamètes femelles. Il est donc nécessairement porteur de fantasmes d'une scène primitive structurée par cette nécessité. Il s'inscrit par ailleurs dans les enjeux inconscients des transmissions inter et transgénérationnelles (Eiguer, 1987). Ces fantasmes sont particulièrement sollicités dans la formation du couple comme dans le devenir parent. Ils conditionnent tout positionnement dans les enjeux de la transmission de la vie. Peut-on alors envisager que les disjonctions dont nous avons parlé s'accompagnent de changements au niveau des enjeux sexuels inconscients ? Les travaux récents sur la procréation médicalement assistée (Delaisi de Parseval, 2008) montrent que la déssexualisation dans les pratiques s'accompagne la plupart du temps de fantasmes à caractère sexuel. Par ailleurs, la « déshétérosexualisation » que suppose la pratique de l'IAD pour des femmes

lesbiennes n'empêche pas l'émergence chez elles de fantasmes hétérosexuels (Ducouso-Lacaze, 2008 ; Naziri, 2010).

Ces constats cliniques, qui doivent être travaillés, ouvrent des perspectives intéressantes pour une réflexion psychanalytique sur les transformations des liens familiaux consécutives aux transformations de la parenté et des liens avec les enfants. L'hypothèse que le sexuel joue un rôle central dans l'organisation des liens reste d'actualité. Comment les dimensions pré-œdipiennes, œdipiennes, la bisexualité psychique, les identifications sont-elles à l'œuvre ? Assiste-t-on à une recomposition de ces dimensions du sexuel et de leur articulation avec l'institution de la double différence des sexes et des générations ? D'autre part, d'un point de vue psychanalytique, il n'existe pas un, mais *des* fonctionnements (narcissique, anaclitique, névrotique) familiaux en fonction de l'équilibre, propre à chaque famille, entre l'axe narcissique et l'axe objectal des liens. Dans ces fonctionnements familiaux, les alliances inconscientes jouent un rôle central. Doit-on penser que les transformations de notre modèle familial inaugurent l'apparition de nouveaux fonctionnements familiaux ? Ou bien envisager que ces derniers sont à l'œuvre indépendamment des configurations ? Si la seconde hypothèse est la plus plausible, une autre question se pose alors : comment les différents fonctionnements familiaux permettent-ils aux liens de continuer à exister à travers les cycles de recomposition, hétérosexuelle ou homosexuelle, face à la révélation de l'homosexualité d'un enfant, face à la constitution en leur sein d'un couple homoparental ?

Bibliographie

- DELAISI DE PARSEVAL, G. 2008. *Famille à tout prix*, Paris, Le Seuil.
- DUCOUSSO-LACAZE, A. 2008. « Homoparentalité : quels changements dans la famille ? », *Pratiques psychologiques*, 14, Paris, Elsevier Masson, 17-25.
- EIGUER, A. 1987. *La parenté fantasmatique*, Paris, Dunod.
- NAZIRI, D. 2010. « Devenir mère au sein d'un couple homosexuel : la place du tiers », *Revue belge de psychanalyse*, 56, 35-59.